



## **Dossier de candidature**

### **Aménagement durable des stations et territoires touristiques du littoral de Nouvelle-Aquitaine**

A l'issue d'une démarche expérimentale menée entre 2013 et 2015 avec 3 sites pilotes (les communes d'Audenge, de Bidart et la CdC de Mimizan) et par décision de l'assemblée générale du 26 octobre 2015, les membres du GIP Littoral ont validé un accompagnement des territoires littoraux à la définition de leur projet d'aménagement durable.

Cette démarche cherche à enclencher un mouvement en profondeur de requalification et d'adaptation des stations et territoires touristiques du littoral.

Cette démarche intitulée « Aménagement Durable des stations et territoires touristiques littoraux de Nouvelle-Aquitaine » (ADS) propose ainsi aux territoires qui font acte de candidature, et sous réserve d'un avis favorable du Conseil d'administration du GIP Littoral de les accompagner techniquement, avec un soutien financier des membres du groupement, dans leur projet.

#### **L'appel à candidatures s'adresse à tous les territoires du littoral de Nouvelle-Aquitaine.**

Le présent dossier de candidature doit permettre au Groupe technique stratégique du GIP littoral, puis au Conseil d'administration du GIP Littoral de se positionner sur l'opportunité d'accompagner un nouveau territoire dans cette démarche. Le dossier de candidature est accompagné d'une note détaillant le contenu de l'action.

Il permet ainsi de disposer des informations et éléments nécessaires pour appréhender au mieux le projet du candidat, d'apprécier la qualité de la démarche proposée ainsi que son intérêt en termes de capitalisation et d'enseignement méthodologique.

Comme indiqué dans la note méthodologique, les dossiers seront analysés au regard des critères suivants :

- la capacité du porteur de projet et sa motivation à porter une démarche globale ;
- la pertinence du périmètre de réflexion ;
- la concertation et la communication envisagées ;
- la gouvernance et l'organisation touristique actuelle et envisagée ;
- l'adéquation entre les enjeux du territoire et les cibles inscrites dans le projet de cahier des charges de l'étude ;
- les éléments de cadrage permettant la rédaction du diagnostic interne et du positionnement touristique (ces documents seront à finaliser pour le démarrage des études).



## 0 | Référents

**Elu référent**

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Adresse mail .....

Téléphone .....

**Technicien référent**

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Adresse mail .....

Téléphone .....

## 1 | Motivations et capacités du porteur de projets

1.1 | Quelles sont vos principales motivations ?

1.2 | Quels sont les moyens humains mobilisables pour le suivi de l'étude (agent en interne, stages, etc.)?

1.3 | Inscrivez-vous la réalisation de cette étude préalable dans une stratégie de long terme (mise à disposition de moyens spécifiques, validation d'une stratégie économique/touristique, etc.) ?

## 2 | Territoire - Périmètre d'étude

2.1 | Quel périmètre d'étude proposez-vous dans le cadre de l'étude préalable ? Pourquoi ?

2.2 | De manière plus générale, quel périmètre de réflexion vous semble le plus pertinent pour traiter des enjeux transversaux (touristiques, économiques, environnementaux, urbanistiques etc.) ? *(joindre une carte)*

2.3 | Y a-t-il d'ores et déjà sur le territoire qui serait étudié des secteurs sur lesquels vous avez détecté un potentiel, une problématique à résoudre ou réfléchi à un projet ? Si oui, lequel ?



### 3 | Concertation – communication

Quel partenariat envisagez-vous d'associer dans le cadre de l'animation de cette étude – quelles sont vos propositions en termes de concertation, communication, animation de la démarche (validation conseil municipal, réunions de partenaires, réunions publiques, comité de concertation, etc.) ?

### 4 | Gouvernance – organisation touristique

Quelle est l'organisation touristique actuelle sur votre territoire (compétence tourisme communale, intercommunale, etc.) ? Envisagez-vous une évolution dans les années à venir (regroupement offices de tourisme, compétence tourisme, etc.) ?

### 5 | Adéquation avec les principes d'aménagement et de gestion durable du partenariat littoral

Le GIP Littoral anime, pour le compte de ses membres, le *Projet Littoral 2030 « Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine »*. Ce projet a permis aux membres du GIP Littoral de partager un certain nombre de principes d'aménagement et de gestion durable.

Le dossier de candidature doit permettre de vérifier l'adéquation entre ces principes portés par le partenariat littoral et la manière dont le candidat les appréhende sur son territoire.

Pour chaque sujet, il est également demandé au candidat de se positionner sur le niveau d'enjeu à traiter sur son territoire. Cette première analyse doit permettre d'identifier les enjeux à traiter dans le cadre de l'étude préalable mais aussi le type de compétences attendues dans le cadre de la consultation. Un enjeu est donc à considérer comme majeur, si le territoire ne dispose que de peu de données, de connaissances, ou d'expertise sur la question.

### LITTORALISATION ET METROPOLISATION : Penser système de territoires

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Enjeu :      majeur       fort       moyen       faible



**ENVIRONNEMENT et GRANDS PAYSAGES : Valoriser et préserver les ressources**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Enjeu :      majeur               fort               moyen               faible

**TOURISME et LOISIRS : Construire un projet d'attractivité spécifique**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Enjeu :      majeur               fort               moyen               faible

**RISQUES NATURELS : Une gestion intégrée des phénomènes**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Enjeu :      majeur               fort               moyen               faible



**LA PLAGE : Un espace emblématique et lieu d'innovation**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Enjeu :      majeur               fort               moyen               faible

**MOBILITE - ACCESSIBILITE : Changer de modèle**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Enjeu :      majeur               fort               moyen               faible

**PATRIMOINE BATI – ARCHITECTURE : Renouveler et produire les traces contemporaines**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Enjeu :      majeur               fort               moyen               faible



## 6 | Documents à produire

*Afin de mobiliser au mieux les ressources et compétences internes et de concentrer les efforts des bureaux d'études sur la réalisation des études, une 1<sup>ère</sup> phase portant sur le diagnostic du territoire et les éléments de positionnement touristique sont à produire par le candidat, avec le soutien du GIP littoral.*

### **6.1 | Diagnostic de territoire**

Quels sont les documents sur lesquels vous pouvez vous appuyer pour réaliser le diagnostic ? Avez-vous prévu des étapes d'animation / de validation concernant la production de ce document ?

### **6.2 | Positionnement touristique**

Quels sont les documents sur lesquels vous pouvez vous appuyer pour réaliser le positionnement touristique ? Avez-vous prévu des étapes d'animation / de validation concernant la production de ce document ?

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet :

A l'attention du GIP Littoral  
11, avenue Pierre Mendès France - Immeuble le Pole - 33700 Mérignac  
Tel: 05 56 13 26 28  
[contact@giplittoral.fr](mailto:contact@giplittoral.fr)